

FORMATION D'ADAPTATION À L'EMPLOI

Aide à domicile – Réseau DomAliance



CONTEXTE

- Les missions d'aide aux personnes âgées dépendantes, dans le cadre de services d'aide à domicile relevant du 6° et du 7° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

- Décret n° 2016-502 du 22 avril 2016



- « Les intervenants doivent bénéficier d'une formation diplômante ou au minimum d'une formation d'adaptation à l'emploi dans les six mois suivant l'embauche. »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Valider les connaissances nécessaires pour intervenir auprès de personnes en perte d'autonomie
- Evoluer professionnellement et acquérir de nouvelles compétences
- Favoriser la polyvalence dans les missions d'aide à domicile



PROGRAMME DE FORMATION

Cinq modules théoriques :

- Module 1 – L'organisation des interventions
- Module 2 – La préparation des repas
- Module 3 – Connaissance du public et accompagnement des personnes en perte d'autonomie
- Module 4 – Les pathologies du vieillissement
- Module 5 – L'aide aux actes d'hygiène corporelle

Un module pratique :

- Module 6 – Le binôme avec un salarié diplômé



INTRODUCTION

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE GUSTOCHEN

- Présentation du réseau DomAliance
- Présentation de l'agence et du personnel permanent
- Le fonctionnement de l'agence
 - Horaires d'ouverture de l'agence, permanences téléphoniques
 - Transmission des plannings
 - Rendu des feuilles d'heures et validation des heures
 - Les dates clés
 - Etc.

MODULE 1 – ORGANISATION DES INTERVENTIONS

Formation d'Adaptation à l'Emploi
Aide à domicile



- Lorsque l'on intervient à domicile il faut être :
 - Organisé
 - Autonome
 - Assumer sa mission
- Les objectifs de cette séquence sont :
 - D'organiser les interventions dans l'espace et dans le temps
 - De transmettre les bonnes informations aux professionnels et aux familles



Relation avec l'encadrant :

- En tant que prestataire de service, votre agence Azaé est votre employeur, représenté par un encadrant de proximité : le responsable ou le gérant de l'agence et/ou le responsable de secteur
- Dans toutes situations, il est important de se référer directement à l'agence, notamment s'il y a :
 - Une modification de la situation du bénéficiaire (état de santé, composition familiale, humeur, etc.)
 - Une nécessité de modifier les missions et/ou la planification (horaires, jours d'intervention)
 - Tout changement qui réclame une attention particulière

Organiser ses interventions :

- Travailler à domicile nécessite une certaine mobilité
- Les interventions sont situées dans différent(e)s quartiers/villes
- Il peut arriver de se déplacer à l'extérieur du domicile pour faire les courses ou accompagner la personne à divers RDV (chez le médecin par exemple)
- Afin de ne pas perdre de temps dans les déplacements :
 - Se munir d'un plan de ville, de métro, de bus ...
 - Se munir d'une montre
 - Anticiper le temps de trajet et prévoir du temps supplémentaire



Le but : éviter les retards !

Mise en situation :



« Mireille est auxiliaire de vie chez DomAliance. Ce matin, elle intervient chez Madame Guerand, 85 ans. Elle a besoin d'aide pour se lever et faire sa toilette, mais elle demande aussi de l'aide pour l'intendance de son appartement (rangement, ménage...). Mireille doit prendre en compte les besoins de Madame Guerand et sa demande »

Comment va-t-elle s'y prendre ?

Mireille doit essayer :

- D'organiser ses tâches en fonction du temps qui lui est donné
- D'être à l'écoute des besoins et des demandes de la personne
- D'être attentive à ses postures, sa façon de travailler, son attitude, etc.
- D'adapter son comportement aux pathologies éventuelles de la personne
- De prioriser les missions qui lui sont données
- De s'organiser avec le matériel mis à sa disposition



Une autre situation vécue par Valérie, auxiliaire de vie :



Valérie doit faire les courses de Madame Luce, lui servir son déjeuner et réaliser son change avant de partir.

Comment va-t-elle s'y prendre ?

Dominique peut :

- Réaliser son intervention sur les horaires du déjeuner
- Faire en sorte que le repas de Madame Luce soit déjà prêt ou prévoir le temps nécessaire pour lui en cuisiner un
- Réaliser avec l'aide de Madame Luce la liste de courses
- Prévoir le budget des courses et garder le ticket de caisse
- Prévoir d'effectuer le change juste avant de quitter le domicile
- Prévoir d'effectuer le change de la protection avant le repas



MODULE 1 – ORGANISATION DES INTERVENTIONS

SECTION 1 - ORGANISER LES INTERVENTIONS DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS

Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



Si vous devez pour un particulier, aller chez le serrurier, acheter des surgelés et passer à la préfecture, dans la matinée. Dans quel ordre réalisez-vous ces courses ?

- A) Vous passez d'abord chez le serrurier, puis à la préfecture et aux surgelés
- B) Vous passez d'abord à la préfecture puis chez le serrurier et aux surgelés
- C) Vous passez d'abord aux surgelés puis chez le serrurier et à la préfecture.



Si vous devez pour un particulier, aller chez le serrurier, acheter des surgelés et passer à la préfecture, dans la matinée. Dans quel ordre réalisez-vous ces courses ?

Il faudrait d'abord passer à la préfecture, il peut y avoir du monde et il faut finir par les surgelés car il ne faut pas qu'ils aient le temps de se réchauffer au risque de décongeler.

- A) Vous passez d'abord chez le serrurier, puis à la préfecture et aux surgelés
- B) Vous passez d'abord à la préfecture puis chez le serrurier et aux surgelés**
- C) Vous passez d'abord aux surgelés puis chez le serrurier et à la préfecture.



MODULE 1 – ORGANISATION DES INTERVENTIONS

SECTION 1 - ORGANISER LES INTERVENTIONS DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS

En raison de la visite du médecin de Madame Germaine ce matin, il ne reste plus que 2 heures à Brigitte pour réaliser son planning. Que lui conseillez-vous de faire pour se réorganiser ?

Tâches		Priorités	Durées
A	Faire la toilette de Madame Germaine	1	00 :50
A1	Aider Madame Germaine à prendre son bain		00 :20
A2	Aider Madame Germaine à se laver les cheveux, sécher les cheveux et se recoiffer		00 :30
B	Refaire le lit	1	00 :10
C	Faire le ménage	2	01 :30

MODULE 1 – ORGANISATION DES INTERVENTIONS

SECTION 1 - ORGANISER LES INTERVENTIONS DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS

- A) Vous réalisez les tâches B et C et remettez la tâche A à la semaine suivante
- B) Vous découpez la tâche A en sous tâches A1 et A2, réalisez les tâches A1 et B et C, et remettez le reste à la prochaine fois.
- C) Vous réalisez normalement votre planning et prévenez que vous serez en retard cet après-midi

Tâches		Priorités	Durées
A	Faire la toilette de Madame Germaine	1	00 :50
A1	Aider Madame Germaine à prendre son bain		00 :20
A2	Aider Madame Germaine à se laver les cheveux, sécher les cheveux et se recoiffer		00 :30
B	Refaire le lit	1	00 :10
C	Faire le ménage	2	01 :30

- A) Vous réaliser les tâches B et C et remettez la tâche A à la semaine suivante
- ✓ **B) Vous découpez la tâche A en sous tâche A1 et A2, réalisez les tâches A1 et B et C, et remettez le reste à la prochaine fois.**
- C) Vous réalisez normalement votre planning et prévenez que vous serez en retard cet après-midi

Effectivement, s'il est très important que Madame Germaine fasse sa toilette, il est possible de remettre la séance de coiffure à plus tard, afin de pouvoir réaliser le maximum de tâches



Tâches		Priorités	Durées
A	Faire la toilette de Madame Germaine	1	00 :50
A1	Aider Madame Germaine à prendre son bain		00 :20
A2	Aider Madame Germaine à se laver les cheveux, sécher les cheveux et se recoiffer		00 :30
B	Refaire le lit	1	00 :10
C	Faire le ménage	2	01 :30

- Lors des prestations d'accompagnement de personnes en perte d'autonomie, il est important de savoir transmettre un certain nombre d'information à la famille et aux autres professionnels.
- Ces transmissions peuvent être :
 - écrites, à l'aide du cahier de liaison,
 - orales, pour une urgence, lors de prestations qui se chevauchent ou pour discuter d'un sujet en particulier par exemple

Les transmissions écrites → Le carnet de liaison, c'est :

- Un outil de suivi des prestations réalisé pour :
 - Conserver une trace des éléments importants
 - Conserver une trace des problèmes signalés
 - Avoir un historique des tâches effectuées
 - Informer l'ensemble des intervenants
- Un outil de communication pour :
 - Les intervenants, afin d'assurer le suivi de la personne
 - Les proches du bénéficiaire afin de favoriser la concertation entre la famille et les professionnels
 - Eviter les risques d'erreur et d'oubli pour les autres professionnels du domicile
- Un outil de gestion et de personnalisation des tâches



Les transmissions écrites (suite) → Le carnet de liaison, c'est pour qui :

- Pour tous les intervenants, qu'ils soient internes ou externes à l'agence DomAliance :
 - Professionnels de santé (infirmière, kinésithérapeute, ergothérapeute, médecin traitant, etc.)
 - Professionnels sociaux (travailleur social référent, psychologue, etc.)
- Pour les proches du bénéficiaire
 - Famille, référents
 - Personne de confiance
- Pour l'agence DomAliance



Les transmissions écrites (suite) → Le carnet de liaison permet de :

- Regrouper les informations sur la personne aidée
- Personnaliser les tâches à réaliser
- Garder une trace des tâches effectuées pour éviter les doublons
- Informer l'ensemble des intervenants (y compris les remplaçants et les autres professionnels)
- Assurer le suivi de la personne par une équipe
- Favoriser la concertation entre la famille et l'équipe pluridisciplinaire
- Eviter les risques d'erreurs et d'oublis lors des interventions

Les transmissions écrites (suite) → Le carnet de liaison, utilisation générale :

- Il est obligatoire et reste au domicile du bénéficiaire
- L'intervenant prend 5 minutes pour le lire et le remplir à l'arrivée et au départ du domicile
- Deux types d'exemplaires :
 - Original (A rapporter à l'agence DomAliance)
 - Copie Carbone (A conserver par le bénéficiaire)

Les transmissions écrites (suite) → Le carnet de liaison, pour le remplir :

Feuille liaison exemplaire 4/2006 / Feuille liaison exemplaire client

Nom du client : 2239321

Emetteur	Date	Heure d'arrivée Heure de départ	Observations	Signature

Nom de l'intervenant

Date de l'intervention

Indiquer l'heure d'arrivée et de départ

Signature de l'intervenant et du bénéficiaire si nécessaire

Noter les observations (prestations réalisées, état et humeur du bénéficiaire, informations importantes, etc.)

Les transmissions écrites (suite) → Ecrire les observations dans le carnet de liaison

- Juger de la pertinence des informations transmises comme :
 - Le détail des tâches réalisées
 - Ce que la personne a mangé (si régime particulier)
 - Surveillance à la prise de médicament si c'est le cas
 - Des indications pour les autres passages entre nos deux interventions



Les transmissions écrites (suite) : Ecrire les observations dans le carnet de liaison

- Peut être pertinent de noter des observations sur la personne en indiquant :
 - Ses états émotionnels significatifs (fatigue, autonomie générale, tristesse, etc.)
 - Les incidents éventuels (malaise, etc.)
 - Les rejets alimentaires après le repas (vomissements, etc.)
 - Les refus du repas, les refus des activités, des distractions habituelles
 - Les insomnies
 - Etc.
- **Attention** : le carnet de liaison n'est pas l'endroit où communiquer les intervenants sur des messages trop personnels, relatifs à de la coordination d'intervention peu professionnelle (ex.: reproches sur le travail des collègues, etc.)

Les transmissions écrites (suite) → Pour bien remplir le carnet de liaison :

- Pour bien remplir le cahier de liaison, il faut :

- Faire des notes à chaque intervention
- Etre clair
- Noter les dates et heures
- Noter des confidences faites par la personne sur sa vie privée que si la personne est d'accord



Le cahier de liaison ne doit pas être laissé à la portée de tous.

Les transmissions orales :

- Elles peuvent concerner deux situations :
 - L'urgence
 - Une situation urgente nécessite une intervention ou une décision immédiate (urgence médicale par exemple). Il faudra alors transmettre des informations par téléphone, en décrivant les faits ou l'observation de la personne
 - Le relais
 - Il s'agit de transmettre ce qui a été fait et de préciser si nécessaire les éléments nouveaux ou qui ont évolué

MODULE 1 – ORGANISATION DES INTERVENTIONS

SECTION 2 - TRANSMETTRE LES BONNES INFORMATIONS

Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



MODULE 1 – ORGANISATION DES INTERVENTIONS

SECTION 2 - TRANSMETTRE LES BONNES INFORMATIONS

Regardez bien la page du cahier de liaison de Brigitte chez Madame Bernadette. La remarque vous semble-t-elle bien rédigée ?

- A) Non
- B) Oui

Date 20/12/2007		
Médicaments		Commentaires
Matin		
Soir		
Menus		
Matin		
Après-midi		
Soir		
Remarque		
Madame Bernadette a fait un petit malaise à la suite de la prise d'un médicament. Je lui ai donné à manger un bouillon, comme l'a dit le médecin, et Madame Bernadette s'est tout de suite sentie mieux.		

MODULE 1 – ORGANISATION DES INTERVENTIONS

SECTION 2 - TRANSMETTRE LES BONNES INFORMATIONS

Regardez bien la page du cahier de liaison de Brigitte chez Madame Bernadette. La remarque vous semble-t-elle bien rédigée ?

- A) Non
- B) Oui

Date		20/12/2007
Médicaments		Effectivement, il manque des informations dans la remarque. Lesquelles selon vous?
Matin		
Soir		
Menus		
Matin		
Après-midi		
Soir		
Remarque		
		Madame Bernadette a fait un petit malaise à la suite de la prise d'un médicament. Je lui ai donné à manger un bouillon, comme l'a dit le médecin, et Madame Bernadette s'est tout de suite sentie mieux.



MODULE 1 – ORGANISATION DES INTERVENTIONS

SECTION 2 - TRANSMETTRE LES BONNES INFORMATIONS

Quelles sont les informations manquantes, à votre avis ?
(Plusieurs réponses possibles)

- A) Le nom de la personne ayant écrit la remarque
- B) L'heure de l'incident
- C) Le nom du médicament qui semble avoir provoqué le malaise
- D) La durée du malaise
- E) Une brève description du malaise
- F) L'information a-t-elle déjà été transmise au médecin?

Date 20/12/2007		
Médicaments		Commentaires
Matin		
Soir		
Menus		
Matin		
Après-midi		
Soir		
Remarque		
Madame Bernadette a fait un petit malaise à la suite de la prise d'un médicament. Je lui ai donné à manger un bouillon, comme l'a dit le médecin, et Madame Bernadette s'est tout de suite sentie mieux.		

MODULE 1 – ORGANISATION DES INTERVENTIONS

SECTION 2 - TRANSMETTRE LES BONNES INFORMATIONS

Quelles sont les informations manquantes, à votre avis ?
(Plusieurs réponses possibles)

- ✓ **A) Le nom de la personne ayant écrit la remarque**
- ✓ **B) L'heure de l'incident**
- C) Le nom du médicament qui semble avoir provoqué le malaise
- D) La durée du malaise
- ✓ **E) Une brève description du malaise**
- ✓ **F) L'information a-t-elle déjà été transmise au médecin?**

Date 20/12/2007		
Médicaments		Commentaires
Matin		
Soir		
Menus		
Matin		
Après-midi		
Soir		
Remarque		
Madame Bernadette a fait un petit malaise à la suite de la prise d'un médicament. Je lui ai donné à manger un bouillon, comme l'a dit le médecin, et Madame Bernadette s'est tout de suite sentie mieux.		

MODULE 1 – ORGANISATION DES INTERVENTIONS

SECTION 2 - TRANSMETTRE LES BONNES INFORMATIONS

La personne qui écrit dans le carnet de liaison doit toujours se présenter et noter ses dates et heures d'arrivée et de départ. L'heure de l'incident est une indication pour nous aider à définir la cause du malaise.

Quant au médicament qui « semble » avoir provoqué le malaise, si nous ne sommes pas certain de l'information, mieux vaut ne pas l'inscrire. Le médecin semble avoir conseillé de boire un bouillon. On ne sait pas ici si le médecin a déjà été prévenu de l'incident.

Une brève description est toujours souhaitable, afin de pouvoir traiter au mieux.



Remarque

Madame Bernadette a fait un petit malaise à la suite de la prise d'un médicament. Je lui ai donné à manger un bouillon, comme l'a dit le médecin, et Madame Bernadette s'est tout de suite sentie mieux.

MODULE 2 – LA PRÉPARATION DES REPAS

Formation d'Adaptation à l'Emploi
Aide à domicile



MODULE 2 – LA PREPARATION DES REPAS

- Les repas servent à :
 - Se nourrir
 - Se faire plaisir
 - Favoriser les échanges entre les individus du groupe familial, amical...
- Les objectifs de cette séquence sont de :
 - Savoir rédiger une liste de courses
 - Concevoir des menus équilibrés
 - Connaître les règles de base de l'hygiène alimentaire
 - Servir et aider à la prise des repas



- Quelques points à vérifier **avant** la rédaction de la liste des courses :
 - Répertorier les denrées manquantes, pour éviter une deuxième sortie imprévue
 - Faire le tour des placards alimentaires
 - Vérifier les produits présents dans le réfrigérateur
 - Contrôler le stock du congélateur
 - Prévoir les menus et recettes nécessaires à la préparation de tous les repas
 - Veillez à l'équilibre des repas et aux envies des bénéficiaires
 - Le budget du bénéficiaire



- Il existe deux types de date, pour vous aider à mieux choisir et consommer les produits :
 - La « DLC » : « Date Limite de Consommation »
 - Date limite à ne pas dépasser pour consommer le produit
 - Concerne uniquement les produits frais
 - Indiquée sur les conditionnements par la mention « à consommer avant le... »
 - La « DLUO » : « Date Limite d'Utilisation Optimale »
 - Indication que l'on trouve essentiellement sur les conserves longues durées (conserves, café, pâtes...)
 - Indiquée sur les conditionnements par la mention « à consommer de préférence avant le... »

Avant les courses :

- Ne pas oublier d'emporter des sacs de courses, si possible recyclables
- Ne pas oublier de prendre au moins un sac isotherme pour les produits surgelés

Recommandation : prendre les produits surgelés en dernier, avant le passage à la caisse, pour qu'ils ne se décongèlent pas dans le caddie à température ambiante

La notion d'argent :

- Ne pas accepter la carte bleue ou les chèques « en blanc »
- Noter avec le particulier la somme d'argent liquide confiée sur le cahier de liaison
- Signer cette page et la faire signer par le particulier.
- Apposer la signature de l'intervenant(e) et du bénéficiaire sur cette page du cahier de liaison (si l'état cognitif du bénéficiaire le permet)
- Rapporter tous les tickets de caisse

Aux retour des courses :

- Ranger le ticket dans le cahier de liaison
- Noter dans le cahier de liaison le montant de la monnaie rendue
- Signer et faire signer le particulier.

En respectant ces quelques règles de bonnes pratiques :

- Préserver un confort dans la relation avec les personnes
- Avoir la conscience tranquille et éviter les erreurs



MODULE 2 – LA PREPARATION DES REPAS

SECTION 1 – RÉDIGER UNE LISTE DE COURSES

Répondez maintenant à ces quelques questions afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



Le réfrigérateur de Madame Yvonne, chez qui vous intervenez, est rempli de produits frais. Mais elle vous demande tout de même de faire quelques courses. Que faites-vous ? *(Une seule réponse possible)*

- A) Vous achetez ce que demande Madame Yvonne
- B) Vous lui montrez que le réfrigérateur est plein et qu'il n'est pas question d'aller faire des courses
- C) Vous achetez ce que vous demande Madame Yvonne et emmenez chez vous les produits du réfrigérateur qui risquent d'être périmés
- D) Vous lui faites remarquer que le réfrigérateur est plein, que vous allez utiliser ces produits pour ne pas les perdre, mais que la prochaine fois vous irez faire les courses qu'elle demande



Le réfrigérateur de Madame Yvonne, chez qui vous intervenez, est rempli de produits frais. Mais elle vous demande tout de même de faire quelques courses. Que faites-vous ? *(Une seule réponse possible)*

- ✓ **D) Vous lui faites remarquer que le réfrigérateur est plein, que vous allez utiliser ces produits pour ne pas les perdre, mais que la prochaine fois vous irez faire les courses qu'elle demande**

Effectivement, vous devez montrer à Madame Yvonne que vous avez bien pris en compte sa demande, mais qu'il faut tout d'abord utiliser les produits qui risquent de se périmer.



Parmi tous les moyens de paiement ci-dessous, lesquels pouvez-vous accepter pour faire les courses d'un bénéficiaire?

(Plusieurs réponses possibles)

- A) Une carte bleue avec le code
- B) De l'argent liquide
- C) Un chèque en blanc (montant non indiqué)
- D) Un chèque rempli (montant indiqué et signé)
- E) Un virement sur votre compte personnel



Parmi tous les moyens de paiement ci-dessous, lesquels pouvez-vous accepter sans problème pour faire les courses d'un bénéficiaire? (*Plusieurs réponses possibles*)

Il est important de pouvoir noter toutes les sommes qui vous sont confiées sur le cahier de liaison, et ni la carte bleue, ni un chèque en blanc, ni le Livret A ne le permettent.

L'utilisation de la carte bleue avec le code personnel du bénéficiaire peut devenir source de contentieux très sérieux!

- ✓ **B) De l'argent liquide**
- ✓ **D) Un chèque rempli (montant indiqué et signé)**



Pour concevoir un repas, plusieurs facteurs sont à prendre en compte :

- Les besoins de la personne, qui dépendent :
 - de son âge
 - de son sexe
 - de sa profession et de son activité physique
 - de son état de santé (déglutition, état de dentaire, régime alimentaire)
- Les goûts de la personne



Important : Respecter les goûts de la personne et ses habitudes alimentaires, même s'il est possible de proposer parfois des repas qui changent pour un meilleur apport nutritionnel par exemple.

- **Préparer un repas en peu de temps**, c'est utiliser parfois des plats déjà cuisinés (surgelés, produits sous vide...)
- Savoir cependant **réaliser des plats « maisons »** (légumes cuits, viandes, potages...)
 - Demande un peu plus de temps et d'équipement
 - Reste le plus sain et souvent plus économique
 - Le prendre en compte dans le planning de préparation du repas (rajouter 15 min par exemple)



MODULE 2 – LA PREPARATION DES REPAS

SECTION 2 – CONCEVOIR UN REPAS ÉQUILIBRÉ

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE GUSTOCHÈN

Pour concevoir un menu équilibré, il existe une règle essentielle à connaître

→ **Chaque repas doit être composé :**

- D'une viande, d'un poisson ou d'un œuf (cette catégorie est appelée VPO)
- D'un féculent ou d'une céréale : pomme de terre, riz, pain...
- D'un fruit ou d'un légume cru : carottes râpées, salade verte, prunes...
- D'un produit laitier : fromage, yaourt...
- D'un corps gras : beurre, huile...
- D'une boisson : eau plat ou gazeuse, vin, bière (les boissons alcoolisées doivent être consommées avec modération)

MODULE 2 – LA PREPARATION DES REPAS

SECTION 2 – CONCEVOIR UN REPAS ÉQUILIBRÉ

- L'eau est indispensable en quantité importante chaque jour
 - Un adulte doit boire 1,5 litre d'eau par jour car :
 - Elle nettoie et purifie l'organisme
 - Elle hydrate toutes les cellules
 - Elle peut être consommée sous forme de café, thé, tisane, sirops...
- Il faut inciter les personnes âgées et les enfants à boire en proposant éventuellement en plus des potages, des jus de fruits, des bouillons de légumes, des sirops...



MODULE 2 – LA PREPARATION DES REPAS

SECTION 2 – CONCEVOIR UN REPAS ÉQUILIBRÉ

Voici un exemple de déjeuner équilibré :

- Entrée : Tomate à la vinaigrette : un légume cru avec un corps gras
- Plat principal :
 - Filet de thon : un morceau de poisson (VPO)
 - Pâte : céréale
 - Sauce mousseline : un corps gras
- Dessert :
 - Une part de comté : un produit laitier
 - Compote de poire : un fruit
- Pain : céréale



Voici les étapes pour la préparation d'un repas :

- 1) Prévoir l'ordre de préparation des plats
 - Les plats les plus long à préparer et à cuire en premier
 - Finir par ceux qui ne nécessitent que peu de manipulation
- 2) Organiser le plan de travail en deux parties :
 - Le secteur souillé (déchets, légumes non épluchés)
 - Le secteur sain (ex : légumes épluchés)
- 3) Travailler du secteur le plus souillé vers le secteur le plus sain (ou propre) pour éviter de salir les denrées en cours de préparation

Voici les étapes pour la préparation d'un repas (suite) :

- 4) Préparer les aliments nécessaires pour la réalisation, les sortir du placard, du réfrigérateur... et les stocker dans la partie « secteur souillé »
 - Ranger les denrées après utilisation, avant de préparer le plat suivant.
- 5) Conseils :
 - Réaliser les préparations en utilisant la technique indiquée dans la recette
 - Nettoyer et ranger la vaisselle progressivement après chaque utilisation
- 6) Faire cuire en utilisant le mode de cuisson adapté :
 - Cuisson à l'eau (exemple : poisson dans une casserole d'eau)
 - Cuisson vapeur (exemple : légumes dans un auto-cuiseur)
 - Cuisson dans un corps gras (exemple : frites)
 - Cuisson à la chaleur sèche (exemple : bifteck dans une poêle, rôti au four...)

MODULE 2 – LA PRÉPARATION DES REPAS

SECTION 2 – CONCEVOIR UN REPAS ÉQUILIBRÉ

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE GUSTODIEN

Elaborer un menu :

- Prendre en compte les besoins énergétiques de la personne, ses goûts, son état de santé et son budget
- Respecter les règles d'hygiène et le régime de la personne
- Un régime alimentaire est toujours prescrit par le médecin :
 - Voir avec la personne âgée ou avec sa famille comment le repas peut être adapté au régime
- Seul le médecin est autorisé à prescrire des obligations alimentaires

MODULE 2 – LA PREPARATION DES REPAS

SECTION 2 – CONCEVOIR UN REPAS ÉQUILIBRÉ

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE GUSTODIEN

Pour respecter un régime sans sel (hyposodé), contrôler l'apport de sodium (de sel). Selon les prescriptions médicales :

- Ne jamais saler les préparations culinaires
- Parfumer les aliments par des épices et des condiments sans sel
- Ne pas donner d'aliments interdits (comme les conserves qui sont toutes salées, charcuterie, pain, eaux minérales type Vichy)

Attention : tous les plats préparés du commerce contiennent du sel.

MODULE 2 – LA PRÉPARATION DES REPAS

SECTION 2 – CONCEVOIR UN REPAS ÉQUILIBRÉ

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE GUSTOCHEN

Pour respecter un régime sans graisses (hypo lipidique), contrôler l'apport de tous les aliments riches en lipides (graisses) :

- Choisir des modes de cuisson sans graisses (cuisson à la vapeur), supprimer les fritures
- Préférer les corps gras végétaux (huile de tournesol, olive, arachide)
- Eviter les aliments gras (charcuteries, fromages, viandes grasses: comme le bœuf, le porc ou l'agneau...)
- Proposer du poisson, du poulet ou de la dinde, en fonction des goûts

Notes : Privilégier une alimentation riche en fibres alimentaires (Légumes secs, petits pois, tomates, choux, artichauts, céleri, épinards ou encore pommes de terre)

MODULE 2 – LA PRÉPARATION DES REPAS

SECTION 2 – CONCEVOIR UN REPAS ÉQUILIBRÉ

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE GLUCOSIÈME

Pour respecter un régime sans sucre (hypoglycémique) pour diabétiques, il faut savoir contrôler l'apport de glucides (sucre) :

- Sont interdits : le sucre, les bonbons, le miel, les confitures et les gâteaux
- Conseillé d'augmenter le nombre de repas dans la journée pour échelonner l'apport en sucre et régulariser l'insuline (3 repas et 2 collations)
- Limiter, en fonction des recommandations médicales, les apports en pain, féculents, ou autres aliments glucidiques nécessaires

Attention : un manque de sucre dans le sang est aussi grave qu'un excès. Il est donc recommandé de prendre des collations, principalement protidiques (protéines animales)

Pour agir contre la constipation, enrichir l'alimentation en cellulose :

- Donner des fruits et légumes crus et cuits en quantité suffisante, des céréales, du pain complet, des pruneaux
- Faire boire beaucoup d'eau (favoriser l'eau minérale)
- Faire marcher la personne

Pour agir contre les diarrhées, ralentir le rythme intestinal :

- Supprimer les produits laitiers, les céréales, les fruits et légumes riches en fibres
- Donner des aliments à base de carottes, riz, des bouillons de légumes, des tisanes sucrées
- Noter que les pommes ou coings cuits sont bénéfiques
- Donner beaucoup d'eau à la personne pour qu'elle ne se déshydrate pas

Accompagner la personne dans la prise de repas :

- Vérifier la température des plats
- Prendre en compte sa capacité à manger seule
- Bien présenter les plats
- Lui donner à manger par petites cuillères (quelque fois il suffit d'amorcer les premiers gestes, pour que l'autonomie revienne)
- Vérifier que la personne mange et boive suffisamment



MODULE 2 – LA PREPARATION DES REPAS

SECTION 2 – CONCEVOIR UN REPAS ÉQUILIBRÉ

Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



MODULE 2 – LA PREPARATION DES REPAS

SECTION 2 – CONCEVOIR UN REPAS ÉQUILIBRÉ

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE GUSTOSIEN

Un repas équilibré doit être composé de fruits, de légumes, de protéines et d'un peu de féculents, en évitant ou en limitant les graisses type fromage, beurre et huile ?

- A) Vrai
- B) Faux



Un repas équilibré doit être composé de fruits, de légumes et d'un peu de féculents, en évitant les graisses type fromage, beurre et huile ?

- A) Vrai
- B) Faux

Les corps gras ne sont pas à éviter, ils sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisme. Lorsqu'un régime spécifique est conseillé, il peut alors être demandé de les limiter.



MODULE 2 – LA PREPARATION DES REPAS

SECTION 2 – CONCEVOIR UN REPAS ÉQUILIBRÉ

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE GUSTOCHEN

Vous avez décidé de préparer le repas suivant : concombre, cuisses de poulet et pommes de terre sautées (sarladaises) surgelées, Ile Flottante. Par quoi commencez-vous la préparation du repas ? *(Une seule réponse possible)*

- A) Les pommes de terre sarladaise surgelées
- B) L'île flottante
- C) Le concombre



Vous avez décidé de préparer le repas suivant : concombre, cuisses de poulet et pommes de terre sautées (sarladaises) surgelées, île flottante. Par quoi commencez-vous la préparation du repas ? *(Une seule réponse possible)*

C'est la préparation de l'île flottante qui demande le plus de temps. La crème doit avoir le temps de refroidir.

- A) Les pommes de terre sarladaise surgelées
- B) L'île flottante**
- C) Le concombre



- Les microbes sont des êtres vivant invisibles
- Certains d’entre eux peuvent être responsables de maladies plus ou moins graves
- L’objectif : éviter leur multiplication

La reproduction des microbes :

- Présents partout : dans l’air, l’eau, sur le corps humain, les animaux, les aliments, le matériel...
- Recherchent les aliments riches en eau et éléments nutritifs. Par exemple : œuf, charcuterie, viandes, pâtisseries à la crème en particulier...
- Se reproduisent rapidement au fil des heures sous l’effet de la chaleur (tiède)



L'action des différentes températures sur les microbes

- Au congélateur, les microbes ne se multiplient plus et dorment
- Dans le réfrigérateur, ils se multiplient très lentement et se réveillent
- A température ambiante, ils se multiplient rapidement
- A la cuisson, les microbes sont tués après un temps important et à une température supérieure à 63°



Il est important de veiller à une bonne conservation des restes alimentaires :

- Filmer les restes ou les placer dans une boîte plastique hermétique
- Noter la date de la préparation du repas afin que ces restes soient consommés dans le bon laps de temps, à savoir : 2 jours.



MODULE 2 – LA PRÉPARATION DES REPAS

SECTION 3 – CONNAÎTRE LES RÈGLES DE BASE EN HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Répondez maintenant à ces quelques questions afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



MODULE 2 – LA PREPARATION DES REPAS

SECTION 3 – CONNAÎTRE LES RÈGLES DE BASE EN HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Monsieur Jurdon a peu d'appétit. Dans son réfrigérateur, vous trouverez un reste de gratin dauphinois que vous avez cuisiné il y a 2 jours. Monsieur Y l'a remis ce matin au frigo. *(Une seule réponse possible)*

- A) Vous lui réchauffez le gratin pour son déjeuner
- B) Vous le congelez pour tuer les microbes avant de le réchauffer et de le servir
- C) Vous jetez le gratin et lui préparez un autre repas



Monsieur Jurdon a peu d'appétit. Dans son réfrigérateur, vous trouverez un reste de gratin dauphinois que vous avez cuisiné il y a 2 jours. Monsieur Y l'a remis ce matin au frigo. *(Une seule réponse possible)*

Les microbes se développent vite à la température ambiante et peuvent entraîner des intoxications alimentaires. Le congélateur ne tue pas mais endort les microbes

- A) Vous lui réchauffez le gratin pour son déjeuner
- B) Vous le congelez pour tuer les microbes avant de le réchauffer et de le servir
- C) Vous jetez le gratin et lui préparez un autre repas**



Dans quelles conditions vous devez absolument vous laver les mains ?
Cochez toutes les réponses qui vous semblent justes.

- A) Avant de servir à manger à la personne dont vous vous occupez
- B) Avant d'éplucher des légumes
- C) Après avoir vidé la poubelle
- D) Avant de faire la vaisselle
- E) En arrivant après avoir utilisé les transports en commun



Dans quelles conditions vous devez impérativement vous laver les mains ?
Cochez toutes les réponses qui vous semblent justes.

Il est impératif de vous laver les mains à chaque fois que vous avez à manipuler de la nourriture, après avoir fait une autre activité ou en revenant de l'extérieur

- ✓ **A) Avant de servir à manger à la personne dont vous vous occupez**
- ✓ **B) Avant d'éplucher les légumes**
- ✓ **C) Après avoir vidé la poubelle**
- D) Avant de faire la vaisselle
- ✓ **E) En arrivant après avoir utilisé les transports en commun**



Conseils pour la prise de repas de certaines personnes en perte d'autonomie :

Avant de commencer le repas, il faut :

- Installer la personne dans la position la plus confortable pour elle
- Lui mettre ou lui donner une serviette
- Lui préparer les couverts et les plats
- Bien présenter l'assiette
- Faire attention à proposer des aliments qui ne sont pas trop chauds
- Couper les aliments si besoin, à une taille adaptée à la déglutition de la personne



En fonction du degré d'autonomie, aider la personne à manger :

- Lui tenir la cuillère et lui donner à la bouche
- Lui proposer de petites bouchées
- Lui donner son verre ou un gobelet adapté avec anse si elle ne sait pas bien boire au verre
(note : 1 yaourt = ½ verre d'eau)

A la fin du repas, lui essuyer la bouche et les mains



Attention aux risques de fausses route !

(préférer l'eau gazeuse pour les éviter)



MODULE 2 – LA PREPARATION DES REPAS

SECTION 4 – SERVIR ET AIDER À LA PRISE DE REPAS

Pour conclure, pour préparer les repas il faut :

- être organisé, inventif et rigoureux
- respecter les **goûts** et les **habitudes** alimentaires de la personne ainsi que son **régime** alimentaire
- Préparer les repas d'une personne âgée permet de favoriser et conserver son **plaisir** de manger
- En fonction de son degré d'autonomie, il est essentiel de faire participer la personne à la conception du menu, à la préparation et à la prise de repas.
- Prendre en compte les capacités de déglutition, mastication et digestion du bénéficiaire
- Bien présenter les aliments pour donner envie
- Être attentif à l'équilibre alimentaire des repas pour maintenir les personnes en bonne santé



MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Formation d'Adaptation à l'Emploi
Aide à domicile



MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

- Les objectifs de cette séquence sont de :
 - Aide à la connaissance des publics en perte d'autonomie
 - Comprendre le processus de la dépendance et du vieillissement
 - Connaître les différents acteurs qui interviennent au domicile
 - Accompagner les personnes dépendantes dans leur vie quotidienne et dans leur hygiène corporelle
 - Connaître le processus de prévention de la maltraitance



- Les personnes en perte d'autonomie comprennent :
 - les personnes âgées
 - les personnes handicapées
 - les personnes malades
- Nous allons ici nous concentrer sur l'appréhension du public âgé en perte d'autonomie



MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

SECTION 1 – LA CONNAISSANCE DES PUBLICS EN PERTE D'AUTONOMIE

- Quelques généralités:
 - La vie à domicile est un choix de la personne en perte d'autonomie
 - Cela fait partie de son projet de vie
 - Ce projet de vie est différent selon chaque personne et va au-delà de nos interventions
 - Les interventions à domicile entrent dans le champs de l'intime : nous intervenons au domicile personnel de la personne, avec tous ses repères et habitudes



MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

SECTION 1 – LA CONNAISSANCE DES PUBLICS EN PERTE D'AUTONOMIE

- Quelques généralités:
 - Le processus d'acceptation des interventions à son domicile et touchant son corps peut être long : champs de l'intime, bouleversement des repères, acceptation de l'aide et de son état de perte d'autonomie
 - Souvent il y a un bouleversement des rôles au sein de la famille
 - Un sentiment d'infériorité peut apparaître car il y a diminution des capacités

- Quelques conseils pratiques :
 - Ne pas infantiliser la personne, une perte des capacités n'est pas synonyme d'incapacité totale
 - Ne pas imposer l'aide et procéder par étape pour une meilleure acceptation de l'aide
 - Valoriser la personne dans ce qu'elle sait encore faire seule
 - Demander la permission avant de commencer l'aide
 - Respecter le domicile et l'intimité de la personne (frapper avant d'entrer, fermer la porte pour l'aide au corps, etc.)
 - Respecter les habitudes et les envies de la personne, lui laisser un maximum le choix

La dépendance, qu'est-ce que c'est ?

- C'est ne pas pouvoir assurer seul, de façon provisoire ou définitive, les tâches de la vie quotidienne.

Le but de l'accompagnement des personnes dépendantes :

- Aider les personnes à réaliser les actes de la vie courante : *l'entretien du cadre de vie, la préparation et la prise de repas, l'hygiène corporelle, l'aide aux déplacements...*
- Ne pas faire à la place mais stimuler et aider la personne à faire :
La faire participer autant que possible à ces actes, afin de la stimuler et de maintenir son autonomie le plus longtemps possible.

L'apparition de la dépendance :

- Lorsque la personne est dans l'incapacité de subvenir seule à la satisfaction de ses besoins fondamentaux.
- Peut être retardé avec une stimulation et une activité physique adaptée.
- La dépendance est entraînée par un handicap ou par le vieillissement.

A l'inverse de la dépendance : l'autonomie

- Capacité de la personne à décider et à accomplir seule les actes courants.
- Assurer sans aide la satisfaction de ses besoins fondamentaux.

Il faut encourager au maximum la personne :

- à faire ce qu'elle sait encore faire seule
- à faire des efforts modérés mais réguliers



Il s'agit de :

- l'accompagner dans ce qu'elle ne sait plus faire seule
- faire à sa place seulement si cela est nécessaire, même si cela prend plus de temps

Il faut donc, progressivement :

- Eviter la perte de l'autonomie
- Maintenir l'autonomie existante
- Tenter de restaurer l'autonomie quand cela est possible



Répartition des trois grandes classes des causes de la perte d'autonomie :

- Physiques : accident vasculaire cérébral, maladies neuro-dégénératives, accidents, vieillissement, alcoolisme, chutes...
- Psychologiques : maladie mentale, dépression, troubles du comportement, de la mémoire, de la pensée...
- Sociales : solitude, isolement, perte de revenus, perte de statut social, etc.

Le degrés de dépendance se classe dans 6 Groupes Iso Ressources (GIR) :

- GIR 1 : Personne dont les fonctions cognitives supérieures et dont les fonctions motrice sont totalement altérées. Généralement une personne grabataire.
- GIR 6 : Personne autonome

MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

SECTION 2 – PROCESSUS DE LA DÉPENDANCE

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



Renseignez Faustine sur l'attitude à adopter avec Monsieur Yvon :

Monsieur Yvon me fait part de son envie de lire, mais nouvelle dans le métier, je ne sais pas comment agir en conséquence de sa faible dépendance...

- Elle doit aller lui acheter un livre pour que Monsieur Yvon ne s'ennuie pas
- Elle doit proposer à Monsieur Yvon de sortir se promener et de profiter de l'occasion pour se rendre à la bibliothèque afin qu'il choisisse lui-même un ouvrage
- Elle doit proposer à Monsieur Yvon de s'acheter un livre lors de sa prochaine sortie en courses, vu qu'il s'en occupe encore seul



Renseignez Faustine sur l'attitude à adopter avec Monsieur Yvon :



Faustine ne doit pas faire à la place de Monsieur Yvon, mais bien le faire participer. Le mieux est aussi de l'encourager à recommencer, en prenant par exemple une carte d'abonnement à la bibliothèque...

Merci !



- Elle doit aller lui acheter un livre pour que Monsieur Yvon ne s'ennuie pas
- Elle doit proposer à Monsieur Yvon de sortir se promener et de profiter de l'occasion pour se rendre à la bibliothèque afin qu'il choisisse lui-même un ouvrage**
- Elle doit dire à Monsieur Yvon de s'acheter un livre lors de sa prochaine sortie en courses, vu qu'il s'en occupe encore seul

Dans la situation qu'Amélie vous décrit, lui donnez-vous raison ?

Madame Gautier, 75 ans, n'a pas quitté sa chambre depuis 4 jours, car elle souffre de dépression. Je comprends la situation et j'essaie de faire le moins de bruit possible, pour ne pas la déranger.

- Oui
- Non



Dans la situation qu'Amélie vous décrit, lui donnez-vous raison ?



Il ne faut surtout pas la laisser s'enfoncer dans sa dépression, mais la stimuler tout en respectant son état, être à l'écoute et en étant empathique. Il est également important de le noter dans le cahier de liaison, afin d'en informer la famille et les autres professionnels éventuels.

Oui

Non

Merci !



Le vieillissement de l'être humain est :

- Normal, naturel et inévitable
- Dû à l'action du temps sur la personne
- Correspond à une diminution de la résistance et de l'efficacité de l'organisme

Le phénomène du vieillissement :

- Est lent, progressif et peut permettre une vie normale
- Modifie peu à peu le mode de vie (alimentation, activités...)
- Demande de s'adapter à certaines évolutions dues à l'âge

On sait que :

- Les cellules qui composent les différents organes du corps humain (peau, cœur, poumons, cerveau, foie ...) meurent et se renouvellent sans cesse
- Les cellules du cerveau sont les seules à ne pas se régénérer

Le vieillissement biologique, c'est :

- Lorsque le nombre de cellules diminue progressivement et que le renouvellement est ralenti
- Une modification des organes et une diminution de sécrétions hormonales

MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

SECTION 3 – PROCESSUS DE L'AVANCÉE EN ÂGE

Les troubles du fonctionnement de l'avancée en âge et les préventions

Organes	Maladies ou Carences	Prévention
Yeux	Presbytie (mauvaise vision des objets rapprochés) Cataracte (ombre épaisse sur l'œil)	Encourager à consulter un ophtalmologue pour porter des lunettes adaptées. Surveiller la luminosité du lieu de vie.
Oreilles	Mauvaise audition Surdité progressive	Parler normalement, face à la personne pour faciliter la lecture sur les lèvres
Sens	Perte du goût Perte de la sensation de soif Perte de l'odorat	Stimuler l'appétit, varier les goûts, exercer l'odorat,. Donner régulièrement à boire et noter les quantités. Pour la perte de la sensation de soif et de l'odorat, le signaler au médecin, peut-être dû à la prise de certains médicaments.
Appareil dentaire	Perte des dents	Avoir une alimentation et avoir un appareil dentaire adaptés
Système artériel	Excès de cholestérol (obstruction des artères)	Respecter un régime alimentaire pauvre en graisses
Appareil digestif	Occlusion intestinale Diarrhées Paresse intestinale	Veiller à une alimentation riche en fibres pour entretenir un bon fonctionnement (ou transit) intestinal et pauvre en fibres en cas de diarrhée persistante

MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

SECTION 3 – PROCESSUS DE L'AVANCÉE EN ÂGE

Les troubles du fonctionnement de l'avancée en âge et les préventions (suite)

Organes	Maladies ou Carences	Prévention
Appareil urinaire	Incontinence	Dédramatiser la situation. Mettre en confiance. Organiser des pauses aux toilettes rapprochées
La motricité	Perte musculaire. Fragilité osseuse Usure des cartilages	Veiller à une alimentation riche en calcium et vitaminée (fruits, légumes et produits laitiers et eaux minérales)
Métabolisme	Trouble de la température du corps. Troubles des sécrétions hormonales	Faire boire. Veiller à une température du lieu de vie légèrement élevée (minimum 20°C) Respecter le régime sans sucre et les conseils d'hygiène
Système défensif ou immunitaire	Sensibilité aux infections	Veiller à une toilette complète et une hygiène parfaite (sans oublier de laver les dents après chaque repas). Se laver les mains régulièrement.

Source : IDAP

Le vieillissement intellectuel :

- Le vieillissement du système nerveux entraîne le ralentissement des fonctions intellectuelles. Cela se traduit par :
 - Une lenteur de l'enchaînement des idées
 - Des difficultés à apprendre de nouvelles tâches
 - Des difficultés à se souvenir du passé proche
- Exemple : La personne âgée sera capable de se rappeler des paroles d'une chanson ancienne mais ne pourra pas dire ce qu'elle a mangé au dernier repas.

Le vieillissement psychologique pour une personne âgée, c'est :

- La perte de la confiance en soi
- Etre fragilisée face à de nouvelles situations
- La difficulté de s'adapter au monde extérieur qui évolue plus rapidement
- Se conforter dans sa vie d'avant, son entourage proche et son logement :
Ce sont ces repères qui la maintiennent dans un cadre rassurant pour elle.

Organiser l'environnement de la personne âgée en conséquence :

- Choisir des aides techniques adaptées pour faciliter le quotidien :
 - un fauteuil bien ajusté, confortable, afin que la personne puisse se lever facilement
 - Proposer des barres d'appui, un siège de douche, etc. pour sécuriser la maison
- Favoriser les tâches en position assise (éplucher les légumes, faire la vaisselle, repasser le linge...)

Modifier certaines habitudes de la personne âgée :

- Pour éviter les déplacements inutiles par exemple, faire utiliser les meubles à roulettes (chariot à provision, table roulante...)

Les aides techniques utiles pour maintenir et aider à l'autonomie de la personne :

- Fauteuil roulant, déambulateur, siège de douche, barres d'appui, rehausse WC, lève personne, etc.



MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

SECTION 3 – PROCESSUS DE L'AVANCÉE EN ÂGE

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE GUSTOCHEN

Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

SECTION 3 – PROCESSUS DE L'AVANCÉE EN ÂGE

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

Toutes les personnes âgées deviennent dépendantes avec l'âge, après 70 ans notamment : elle entendent moins bien, elles ont des pertes de mémoire et ont besoin d'une aide à domicile?

- Vrai
- Faux



Toutes les personnes âgées deviennent dépendantes avec l'âge, après 70 ans notamment : elle entendent moins bien, elles ont des pertes de mémoire et ont besoin d'une aide à domicile?

L'apparition de la dépendance et surtout l'âge de l'apparition de la dépendance est propre à chacun. Une personne de 80 ans peut tout à fait être considérée comme autonome et n'avoir besoin d'aucune aide à domicile.

Vrai

Faux



Monsieur Clermont perd de plus en plus le goût et son odorat. Comment pouvez-vous modifier la préparation et les repas que vous lui faites ?

(Il y a plusieurs réponses possibles)

- A) Vous lui donnez des aliments qu'il aime et qu'il connaît
- B) Vous proposez des jeux sensoriels pour lui faire travailler son odorat et son goût
- C) Vous lui préparez que des aliments qu'il n'apprécie pas, c'est l'occasion
- D) Vous ne cuisinez que des produits forts en goûts et en odorat (fromage par exemple)



Monsieur Clermont perd de plus en plus le goût et son odorat. Comment modifiez-vous la préparation et les repas que vous lui faites ?

(Il y a plusieurs réponses possibles)

- ✓ **A) Vous lui donnez des aliments qu'il aime et qu'il connaît**
- ✓ **B) Vous proposez des jeux sensoriels pour lui faire travailler son odorat et son goût**
- C) Vous lui préparez que des aliments qu'il n'apprécie pas, c'est l'occasion
- D) Vous cuisinez que des produits forts en goûts et en odorat (fromage par exemple)

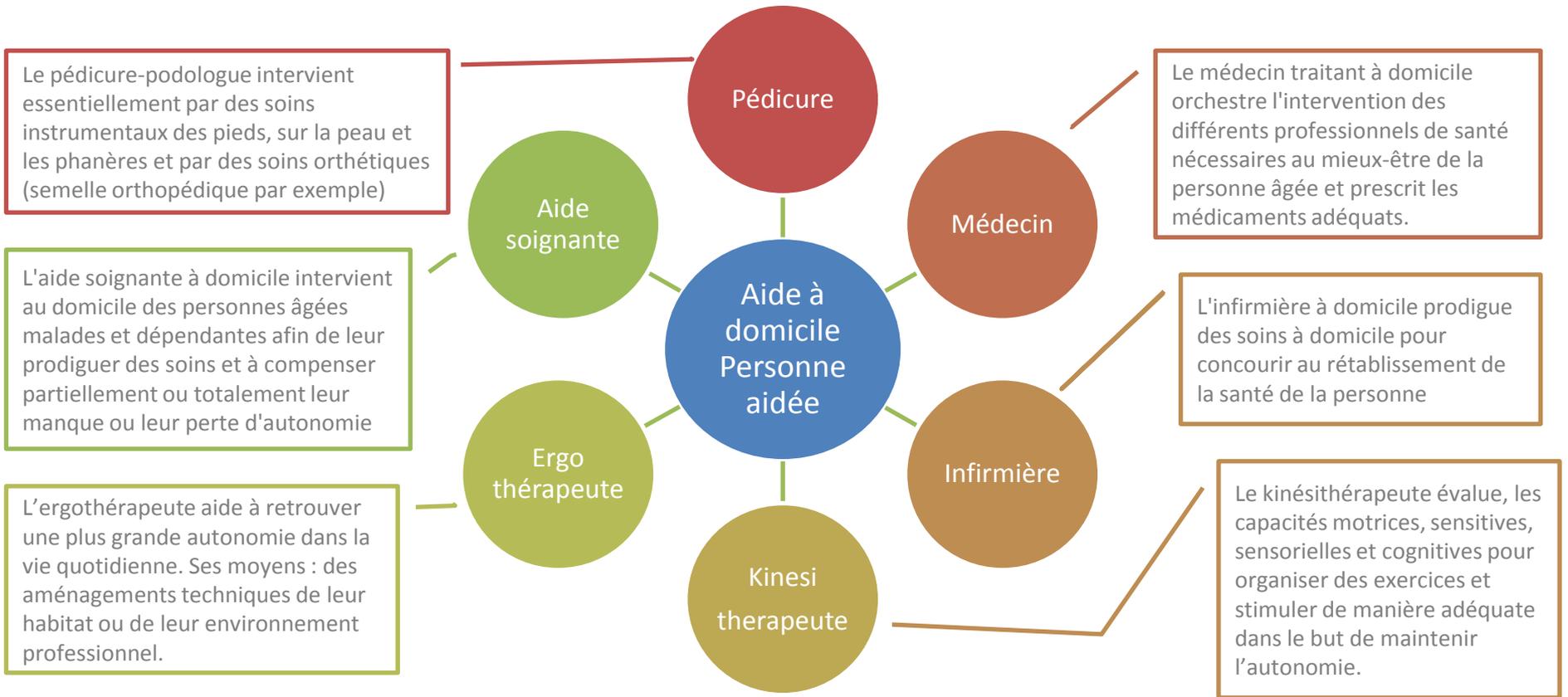
Rester dans les habitudes alimentaires de la personne et stimuler ses sens est la bonne attitude à adopter !



- Connaître le rôle de chacun pour adapter son intervention et transmettre les bonnes informations est primordial
- La communication entre les professionnels et le respect du travail de chacun sont essentiels pour :
 - Ne pas empiéter sur les rôles de chacun et risquer des erreurs et des conflits
 - Accorder les avis, que la personne âgée comprenne plus facilement
 - Permettre un travail en équipe efficace

MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

SECTION 4 – LES DIFFÉRENTS ACTEURS QUI INTERVIENNENT AU DOMICILE



**MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE**
SECTION 4 – LES DIFFÉRENTS ACTEURS QUI INTERVIENNENT AU DOMICILE

Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



Monsieur Gilbert souffre depuis quelques jours de douleurs aux articulations. Il prend déjà pas mal de médicaments. Alors je lui ai conseillé ce que je prends quand j'ai des rhumatismes.

Zoé a-t-elle raison de lui conseiller le remède qu'elle prend pour calmer ses douleurs ?

- A) Vrai
- B) Faux



Zoé a-t-elle raison de lui conseiller le remède qu'elle prend pour calmer ses douleurs ?

C'est faux évidemment, vous ne savez pas si le produit que vous conseillez n'est pas contre indiqué dans le cas de Monsieur Gilbert.

Merci !

- A) Vrai
- B) Faux



Madame Bernabet, 83 ans, est alitée depuis quelques jours, en raison d'une grippe, pour laquelle elle est soignée. Vous souhaitez l'écrire dans le cahier de liaison pour en informer :

(Il y a plusieurs réponses possibles)

- A) L'infirmière pour qu'elle vérifie l'amélioration de sa santé
- B) L'assistante sociale pour qu'elle lui envoie des visites
- C) Le kinésithérapeute pour qu'il compense le manque d'activité par ces massages
- D) L'ergothérapeute pour qu'il revoit la position du lit
- E) La pédicure pour qu'elle lui soigne les pieds
- F) L'aide soignante pour qu'elle vienne faire les soins



Madame Bernabet, 83 ans, est alitée depuis quelques jours, en raison d'une grippe, pour laquelle elle est soignée. Vous souhaitez l'écrire dans le cahier de liaison pour informer :

(Il y a plusieurs réponses possibles)

- A) L'infirmière pour qu'elle vérifie l'amélioration de sa santé**
- B) L'assistante sociale pour qu'elle lui envoie des visites
- C) Le kinésithérapeute pour qu'il compense le manque d'activité par ces massages**
- D) L'ergothérapeute pour qu'il revoit la position du lit
- E) La pédicure pour qu'elle lui soigne les pieds
- F) L'aide soignante pour qu'elle vienne faire les soins

Il faut effectivement prévenir dans un premier temps le kiné qui fera des massages pour renforcer les muscles puis l'infirmière qui veillera que le traitement se déroule correctement



Habiller ou déshabiller une personne dépendante :

- Respecter la pudeur de la personne : fermer la porte et la fenêtre, installer un paravent, déshabiller progressivement la personne, etc.
- Faire attention au matériel utilisé par la personne (canne, fauteuil roulant...) afin de ne pas coincer les vêtements
- Installer la personne de manière stable pour éviter les chutes
- Commencer par la partie du corps la moins mobile ou plus paralysée

Aider aux actes d'hygiène corporelle de la personne :

- Respecter la pudeur de la personne : fermer la porte, installer un paravent, etc.
- Prendre son temps. C'est aussi un moment de détente, de relaxation
- Utiliser les aides techniques mises à disposition pour bien installer les personnes : un lève personne, un siège roulant, un siège de douche, etc.

Changer la protection d'une personne incontinente :

- La technique différera selon l'état et la position de la personne (debout, assise, allongée).
- Essayer de favoriser le confort de la personne en changeant de position par exemple.

Effectuer un rasage :

- 1) Placer l'homme assis, la tête légèrement en arrière
 - 2) Mouiller la barbe
 - 3) Appliquer la mousse ou le gel
 - 4) Raser la barbe lentement pour ne pas tirer, ni couper la peau
 - 5) Repasser plusieurs fois
 - 6) Rincer à l'eau tiède et essuyer le visage
- L'utilisation d'un rasoir électrique est également possible et comporte moins de risque



Laver les cheveux :

- 1) Placer la personne assise, la tête légèrement en arrière
- 2) Placer un bac en dessous sur une petite table ou la placer au dessus de l'évier
- 3) Mouiller les cheveux avec de l'eau tiède
- 4) Masser le cuir chevelu avec un shampoing et rincer abondamment
- 5) Renouveler l'opération une deuxième fois si nécessaire
- 6) Sécher les cheveux en utilisant une serviette puis un sèche cheveux

Coiffer une personne :

- Les femmes aiment être bien coiffées, tout comme les hommes être propre sur eux
- Etre attentif à leurs consignes

Entretenir les appareils dentaires :

- Nettoyer l'appareil dentaire deux fois par jour
- Le faire tremper avec un produit adéquat et veiller à enlever les gros débris à l'aide d'une petite brosse
- Le rincer à l'eau courante et le sécher

Apparence extérieure de la personne :

- Pour les personnes dépendantes, l'aspect extérieur reste important pour l'estime de soi et le bien-être
- Prendre le temps de soigner leur apparence, lors du choix des vêtements, du coiffage, du rasage, du maquillage pour certaines femmes

Changer de position une personne alitée :

- Veiller à ce qu'une personne allongée ne reste pas trop longtemps dans la même position : risque d'escarres
- Utiliser des positions confortables éviter des maux de dos par exemple.
- Veiller à vos gestes et postures afin d'éviter les maux de dos

Proposer une activité en fonction des centres d'intérêt de la personne :

- Proposer des activités individuelles comme la lecture, la télévision, la musique
- Des activités collectives telles qu'une partie de scrabble, de cartes dans un club...

MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

SECTION 5 – ACCOMPAGNER LES PERSONNES DÉPENDANTES DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE

Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



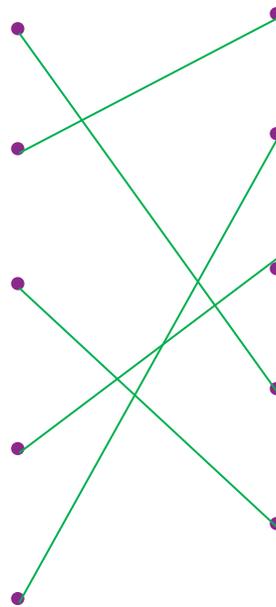
Proposez les aides techniques adaptées en fonction des déficiences :

- | | | |
|--|---|---------------------|
| A) Ne peut plus mobiliser ses membres inférieurs | • | a) Loupe |
| B) A des difficultés à lire le journal | • | b) Siège de douche |
| C) Ressens une faiblesse pour se relever de la position assise | • | c) Déambulateur |
| D) A des difficultés à marcher | • | d) Fauteuil roulant |
| E) Ne se sent pas en sécurité dans la douche | • | e) Rehausse WC |



Proposez les aides techniques adaptées en fonction des déficiences :

- A) Ne peut plus mobiliser ses membres inférieurs
- B) A des difficultés à lire le journal
- C) Ressens une faiblesse pour se relever de la position assise
- D) A des difficultés à marcher
- E) Ne se sent pas en sécurité dans la douche



- a) Loupe
- b) Siège de douche
- c) Déambulateur
- d) Fauteuil roulant
- e) Rehausse WC



Vous vous occupez de Madame Léonard, qui est toujours au lit depuis quelques semaines après son opération :

- A) Vous lui faites une petite toilette pour ne pas lui faire mal et la déranger
- B) Vous la stimulez en mobilisant ses membres et en lui demandant de participer



Vous vous occupez de Madame Léonard, qui est toujours au lit depuis quelques semaines après son opération :

Madame Léonard est au lit toute la journée mais il faut qu'elle garde un tonus musculaire et qu'elle continue à mobiliser ses membres, c'est pourquoi il faut la stimuler.

- A) Vous lui faites une petite toilette pour ne pas lui faire mal et la déranger
- B) Vous la stimulez en mobilisant ses membres et en lui demandant de participer**



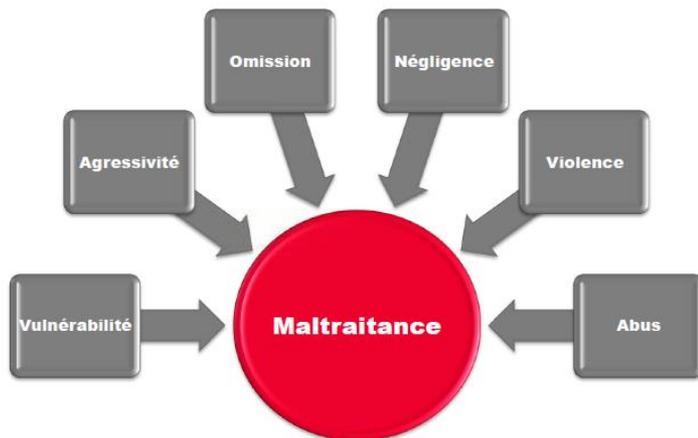
Définitions :

« Tout acte ou omission s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique, ou à la liberté, ou qui compromet gravement le développement de la personnalité et/ou sa sécurité financière »

Conseil de l'Europe, 1992

« Il y a maltraitance quand un soignant ou une institution commet, tolère ou provoque des actes, en tant que professionnel qu'il n'accepterait pas pour un membre de sa famille ou quelqu'un qu'il aime »

Gineste et Marescotti



Cadre légal : Responsabilités et sanctions face à la maltraitance

- CODE PÉNAL, ARTICLE 223-6
 - ➔ **Le code pénal réprime** « le simple fait de connaître l'existence des faits de maltraitance, de les dissimuler, de ne pas les révéler ou encore de s'abstenir de porter secours à la victime »
- CODE PÉNAL, ARTICLE 222-14
 - ➔ **Les sanctions qui sont encourues** « Les violences habituelles sur un mineur ou sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, sa maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique sont punies... »

- CODE PÉNAL, ARTICLE 434-3
 - ➔ **Le code pénal fait obligation** à « *quiconque ayant eu connaissance de privations, de mauvais traitements ou d'atteintes sexuelles infligés à un mineur de moins de 15 ans ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de grossesse* » d'en informer les autorités judiciaires ou administratives
- CODE PÉNAL, ARTICLE 223-15
 - ➔ « **Est puni de 15 ans d'emprisonnement et de 375000€ d'amende l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse d'une personne vulnérable...** »

Les facteurs de risque :

- **Souffrance des aidants**
 - Difficile à vivre au quotidien
 - Les rôles changent dans la structure familiale
 - Des tâches dévalorisantes
 - Culpabilité
- **Les aidants professionnels**
 - Confrontation perpétuelle à la vieillesse et à la mort
 - Absence de reconnaissance
 - Solitude dans le travail au quotidien
 - Stress
 - Épuisement
- **Liés à l'organisation**
 - Manque de communication
 - Absence de travail en équipe
 - Non individualisation des prestations
 - Absence de soutien de la part de la structure
 - Absence de sensibilisation et de formation
- **Liés au contexte**
 - Cohabitation familiale ou intergénérationnelle
 - Isolement social
 - Précarité
 - Souffrance familiale ou conjugale (liés à des antécédents parfois lourds)
 - Habitudes familiale de violences

Les signaux d'alerte :

- **La personne aidée...**
 - A déjà subi des violences
 - Vit des conflits familiaux, a des relations conflictuelles avec l'aidant principal
 - A des problèmes de comportement
 - A une vision qui semble incorrecte de ses capacités
 - Est dépendante financièrement et/ou psychologiquement
 - Est dépendante pour les soins d'hygiène et l'alimentation
 - Aides comportements addictifs (alcool, drogues, tranquillisants)
 - N'a pas de médecin traitant
 - Voit très peu de membres de sa famille ou d'amis
 - Porte des traces de chutes ou de blessures suspectes

Les signaux d'alerte :

- **L'aidant principal...**
 - Cohabite avec la personne aidée
 - A ou a eu des relations conflictuelles avec la personne aidée
 - A des difficultés à communiquer avec la personne aidée (elle crie souvent, a des gestes brusques)
 - A une vision qui semble incorrecte de ses capacités ou de celles de la personne aidée
 - Ne connaît pas les symptômes de la pathologie de la personne aidée
 - Semble épuisé physiquement et/ou psychologiquement
 - Est sans emploi ou est dépendant financièrement de la personne aidée
 - A des comportements addictifs (alcool, drogue) ou des problèmes de comportement (violence, difficultés émotionnelles ou mentales)
 - Voit très peu de membres de sa famille ou d'amis

Signalement – Personnes à alerter et déroulement :

- Le responsable de l'agence, par écrit
- Le responsable d'agence préviendra :
 - L'administration (préfet, directeur départemental chargé de la cohésion sociale (ex-DDASS), médecin inspecteur de la santé, travailleurs sociaux, etc.),
 - Le procureur de la République
- Pour choisir entre ces 2 possibilités et de manière générale, toute personne peut se faire conseiller par un appel au centre de contact téléphonique spécialisé , **le 3977**.

Contenu du signalement :

- L'auteur du signalement doit dévoiler les faits objectifs, et toute information relative à la maltraitance dont il a connaissance.
- Par exception, seul un médecin n'est tenu qu'au signalement des faits constatés : il n'a pas à dénoncer leur auteur, même s'il le connaît.

MODULE 3 – CONNAISSANCE DU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

SECTION 6 – PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



La maltraitance peut-elle être dû à une perte de tolérance de la part de l'aidant ou tout autre intervenant au domicile d'une personne fragile ?

- A) Vrai
- B) Faux



La maltraitance peut-elle être dû à une perte de tolérance de la part de l'aidant ou tout autre intervenant au domicile d'une personne fragile ?

- A) Vrai
- B) Faux

Tout un chacun peut devenir maltraitant, par action ou par omission, sans le faire exprès, dès lors que l'aidant familial ou professionnel, surmené, stressé, voire épuisé pour de nombreuses raisons en est arrivé à une perte de tolérance.



Cochez les acteurs qui peuvent être sollicités dans le cadre d'un signalement de maltraitance (suspecté ou avéré) :

- A) Travailleurs sociaux
- B) Responsable de l'agence / Gérant
- C) Préfet du département
- D) Les commerçants de la personne
- E) La Police / Gendarmerie
- F) Les amis de la personne
- G) La personne de confiance de la personne



Cochez les acteurs qui peuvent être sollicités dans le cadre d'un signalement de maltraitance (suspecté ou avéré) :

- ✓ **A) Travailleurs sociaux**
- ✓ **B) Responsable de l'agence / Gérant**
- ✓ **C) Préfet du département**
- D) Les commerçants de la personne
- ✓ **E) La Police / Gendarmerie**
- F) Les amis de la personne
- ✓ **G) La personne de confiance de la personne**

Il est conseillé de prévenir dans un premier temps le responsable de l'agence qui se chargera de contacter les équipes du département, le préfet ou la police. La personne de confiance peut également être prévenu. Les personnes ne représentant pas d'autorités sous serment ou de confiance n'ont pas à être prévenu.



MODULE 4 – LES PATHOLOGIES DU VIEILLISSEMENT

Formation d'Adaptation à l'Emploi
Aide à domicile



MODULE 4 – LES PATHOLOGIES DU VIEILLISSEMENT

- Les objectifs de ce module :
 - Comprendre les différentes pathologies fréquentes du vieillissement
 - Reconnaître les symptômes
 - Etre un soutien à la personne accompagnée
- Le contenu :
 - Section 1 – La maladie d'Alzheimer
 - Section 2 – La maladie de Parkinson
 - Section 3 – Le diabète



MODULE 4 – LES PATHOLOGIES DU VIEILLISSEMENT

SECTION 1 - LA MALADIE D'ALZHEIMER

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

- Maladie neurologique, dégénérative et invalidante
- Peut apparaître assez tôt (entre 50 et 65 ans)
- Evolue progressivement vers un état de dépendance physique et morale
- Difficile à vivre, particulièrement au début lorsque la personne est consciente de ses troubles
- La réalité en chiffre :



Source : <http://www.francealzheimer.org>



L'évolution de la maladie :

- Evolue sur plusieurs années et la progression varie d'une personne à l'autre
- Apparition des lésions dans le cerveau au moins 10 ans à 15 ans avant le début des symptômes
- Apparition des premiers symptômes après l'âge de 60 ans (généralement)
- Une fois la maladie déclarée, l'espérance de vie est de 8 ans à 12 ans (en moyenne)
- Plus la maladie survient à un âge avancé, plus elle tend à s'aggraver rapidement Exemple : lorsqu'elle se manifeste vers l'âge de 60 / 65 ans, l'espérance de vie est d'environ 12 à 14 ans; lorsqu'elle survient plus tard, l'espérance de vie n'est plus que de 5 à 8 ans
- Actuellement impossible d'enrayer l'évolution de la maladie

MODULE 4 – LES PATHOLOGIES DU VIEILLISSEMENT

SECTION 1 - LA MALADIE D'ALZHEIMER

Au début de la maladie – Stade léger

Mémoire	Difficulté à se souvenir d'évènements récents : <ul style="list-style-type: none">- La personne se trompe de place pour des objets très familiers : ses lunettes, ses clefs...- Elle peut se perdre dans un milieu très familier, incapacité à rentrer chez soi après les courses
Capacité intellectuelle	Beaucoup de difficultés à accomplir des tâches familières, à rédiger un courrier par exemple.
Activités motrices	Les réflexes sont ralentis mais la coordination et les activités sont bonnes.
Activités quotidiennes	Accomplissement de la plupart des activités quotidiennes seules ou avec une aide minime.
Humeur	Sautes d'humeur, préfère ce qui lui est familier et s'isole en société.
Langage	La personne peut avoir des difficultés à trouver le mot juste et avoir moins le désir de communiquer.

- À ce stade, il n'est pas certain qu'il s'agisse de la maladie d'Alzheimer. Avec le temps, les symptômes peuvent rester stables ou même diminuer. Le diagnostic se confirme si les problèmes de mémoire s'accroissent et si d'autres fonctions cognitives se détériorent (langage, reconnaissance des objets, planification des mouvements complexes, etc.);

MODULE 4 – LES PATHOLOGIES DU VIEILLISSEMENT

SECTION 1 - LA MALADIE D'ALZHEIMER

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

L'évolution de la maladie – Stade modéré

Mémoire	De plus en plus de difficulté à se souvenir d'évènements plus anciens : les souvenirs de jeunesse et d'âge moyen deviennent moins précis mais sont mieux préservés que la mémoire immédiate.
Capacité intellectuelle	Ne peut plus être autonome sur certaines tâches familières, à rédiger des chèques par exemple.
Activités motrices	Les réflexes, la coordination et les activités sont de plus en plus ralenties.
Activités quotidiennes	Il est de plus en plus difficile pour la personne de faire des choix; le jugement commence à être altéré. Par exemple, il leur devient graduellement plus difficile de gérer leur argent et de planifier leurs activités quotidiennes.
Humeur	Sautes d'humeur de plus en plus fréquentes du fait que la désorientation dans l'espace et le temps devient de plus en plus évidente (difficulté à se souvenir du jour de la semaine, des anniversaires...)
Langage	La personne a de plus en plus de mal à s'exprimer verbalement.

- Entre les stades « modéré » et « avancé », des problèmes de comportement inhabituels surgissent parfois : par exemple, de l'agressivité, un langage atypique, ordurier ou un changement des traits de la personnalité.

MODULE 4 – LES PATHOLOGIES DU VIEILLISSEMENT

SECTION 1 - LA MALADIE D'ALZHEIMER

A la fin de la maladie – Stade avancé ou terminal

Mémoire	Apparition de problèmes psychiatriques, notamment des hallucinations et des délires paranoïdes, aggravés par une perte de mémoire grave et de la désorientation
Capacité intellectuelle	La personne perd totalement son autonomie. Une surveillance permanente ou l'hébergement dans un centre de soins devient nécessaire.
Activités motrices	Les réflexes et la coordination ne sont plus fluides.
Activités quotidiennes	Les problèmes de sommeil sont courants. La personne néglige son hygiène corporelle, devient incontinente et peine à s'alimenter seule.
Humeur	La personne est toujours désorientée et ne sait plus où elle est. Il est important de savoir que, si elle est laissée sans surveillance, elle peut errer vainement durant des heures.
Langage	La personne a de plus en plus de mal à s'exprimer clairement, n'utilisant plus parfois le langage que l'on connaît.

- Dans son stade avancé, la maladie d'Alzheimer devient une maladie mortelle, comme le cancer. La plupart des décès sont causés par une pneumonie engendrée par des fausses routes alimentaires. Il s'agit d'une conséquence directe de la progression de la maladie

Quelles attitudes adopter ?

- L'anxiété peut apparaître chez la personne qui se rend compte de ses troubles ou ne sait pas comment agir contre les effets de la maladie. Une certaine agressivité survient alors et il est difficile pour les aidants de réagir de la bonne manière :
 - Rassurer la personne et rester souriant et agréable
 - Favoriser les activités simples (marche, visites...)
 - Eviter les situations qui la stressent (par exemple : ne jamais lui faire remarquer ses échecs, ou la confronter à la foule)
 - Si elle tient des propos incohérents, ne pas la corriger
 - Rester calme
 - La regarder droit dans les yeux et parler lentement





Faciliter le dialogue

- S'adapter au stade de la maladie
Par exemple, si la personne oublie les mots et que sa compréhension diminue, faire des phrases simples, claires, faciles à comprendre et parler lentement.
Poser des questions à choix multiples, par exemple « *Souhaitez-vous du thé ou un café?* » et non : « *Que voulez vous boire?* »
- L'aider à effectuer le maximum de choses seules
Cette aide doit être la plus limitée possible. La personne est capable pendant longtemps d'effectuer des gestes réalisés chaque jour durant toute sa vie.
- Effectuer des gestes simples toujours dans le même ordre, pour fixer des repères, par exemple lors de la toilette
- Décrire les actions que l'on fait et accompagner le mouvement

Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



Aidez Mélanie à prendre une décision, face à l'état de Monsieur Charlus :

Monsieur Charlus est vraiment charmant, toujours de bonne humeur, malgré son âge, et il s'amuse beaucoup de ses pertes de mémoire. Je suis pourtant un peu inquiète...

- A) Elle doit l'inciter à consulter un médecin pour faire des tests sur la maladie d'Alzheimer
- B) Elle doit stimuler sa mémoire en lui posant des questions sur ses activités de la semaine
- C) Elle doit le rassurer et le faire rire en lui racontant ses dernières activités de la semaine dernière



Aidez Mélanie à prendre une décision, face à l'état de Monsieur Charlus :



Mélanie doit veiller à stimuler la mémoire de Monsieur Charlus sans jamais le mettre en situation d'échec. Si ces pertes de mémoire s'accroissent, il faudra conseiller à Monsieur Charlus de consulter son médecin.

Merci !



- A) Elle doit l'inciter à consulter un médecin pour faire des tests sur la maladie d'Alzheimer
- B) Elle doit stimuler sa mémoire en lui posant des questions sur ses activités de la semaine**
- C) Elle doit le rassurer et le faire rire en lui racontant ses dernières activités de la semaine dernière

Conseillez Brigitte sur son attitude avec Monsieur André :

Monsieur André n'a plus vraiment toute sa tête et tient beaucoup de propos incohérents. Je le reprend constamment mais il continue, comme si je n'étais pas là et que je ne lui avais rien dit ! Je ne sais plus quoi faire...

- A) Elle doit lui parler plus fort, pour qu'il prenne conscience que ce sont des propos complètement incohérents
- B) Elle doit arrêter de lui demander de se taire et ignorer toutes ces incohérences
- C) Elle doit lui répondre autant que possible et faire en sorte de lui parler de ses souvenirs



Brigitte agit-elle bien lorsqu'elle est avec Monsieur André ?



Même si cela peut être énervant, Brigitte doit être à l'écoute, ne pas le confronter à l'échec et lui parler de ce qui peut le rassurer

Merci !



- A) Elle doit lui parler plus fort, pour qu'il prenne conscience que ce sont des propos complètement incohérents
- B) Elle doit arrêter de lui demander de se taire et ignorer toutes ces incohérences
- C) Elle doit lui répondre autant que possible et faire en sorte de lui parler de ses souvenirs**

MODULE 4 – LES PATHOLOGIES DU VIEILLISSEMENT

SECTION 2 - LA MALADIE DE PARKINSON

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

- Maladie neurologique, dégénérative et très invalidante
- Peut débuter entre 50 et 70 ans
- Evolue progressivement sur le contrôle des mouvements qui deviennent peu à peu rigides, saccadés et incontrôlables
- Traitements efficaces disponibles pour diminuer les symptômes
- La réalité en chiffre :



58 ANS
ÂGE MOYEN
DU DIAGNOSTIC



200 000
MALADES
EN FRANCE



25 000
NOUVEAUX CAS
DIAGNOSTIQUÉS
PAR AN

Source : <http://www.franceparkinson.fr/>

Les effets de la maladie de Parkinson

Activité motrices	Perte de l'autonomie du geste. Par exemple, absence du balancement des bras à la marche...
	Tremblement lent, au repos, surtout pour les membres supérieurs
	Rigidité du corps, courbature du dos à la marche, flexion de la tête
Humeur	Dépression, Anxiété, Insomnie, Perte d'appétit...

- La maladie de Parkinson débute 5 à 10 ans avant l'apparition des premiers symptômes cliniques. Il faut cependant savoir qu'aujourd'hui, avec les traitements qui existent, on peut vivre avec la maladie de Parkinson pendant plusieurs années.

Quelles attitudes adopter ?

- Planifier la journée de la personne
- Choisir les tâches importantes à accomplir
 - Alternier les activités plus fatigantes avec d'autres moins physiques
 - Faire effectuer des mouvements d'assouplissement après une activité statique prolongée
- Rester à l'écoute des besoins de la personne
- Insister sur le fait d'accompagner la personne et non faire à sa place



Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



Aujourd’hui, vous intervenez chez Madame Blanc, parkinsonienne depuis 5 ans. Pour l’après-midi, vous avez deux courses à faire à l’extérieur, comment organisez vous votre planning ?

- A) Faire une course avec Madame Blanc, puis aller se reposer sur un banc au parc et finir par la dernière course avant de rentrer
- B) Se dépêcher d’aller faire les courses sans Madame Blanc et revenir le plus rapidement possible
- C) Faire les deux courses à la suite avec Madame Blanc puis rentrer afin qu’elle se repose



Aujourd'hui, vous intervenez chez Madame Blanc, parkinsonienne depuis 5 ans. Pour l'après-midi, vous avez deux courses à faire à l'extérieur, comment organisez vous votre planning ?

Vous avez raison d'alterner les activités, cela fatiguera moins Madame Blanc et permettra par la même occasion de profiter de l'air du parc

- ✓ **A) Faire une course avec Madame Blanc, puis aller se reposer sur un banc au parc et finir par la dernière course avant de rentrer**
- ❑ B) Se dépêcher d'aller faire les courses sans Madame Blanc et revenir le plus rapidement possible
- ❑ C) Faire les deux courses à la suite avec Madame Blanc puis rentrer afin qu'elle se repose



Voit-on souvent des personnes malades de Parkinson en fauteuil roulant?

- A) Vrai
- B) Faux



On voit souvent des personnes malades de Parkinson en fauteuil roulant?

Les membres se raidissent et deviennent souvent très douloureux et difficiles à mobiliser. C'est pour cette raison que l'on propose souvent un fauteuil roulant pour les déplacements, de surcroît fatiguant, aux personnes malades de Parkinson.

A) Vrai

B) Faux



MODULE 4 – LES PATHOLOGIES DU VIEILLISSEMENT

SECTION 3 – LE DIABÈTE

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE GLUCOSIÈME

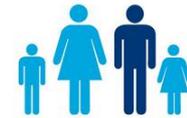
- Maladie incurable qui survient lorsque l'organisme ne parvient plus à utiliser convenablement le sucre (glucose)
- Le glucose provient de 2 sources : des aliments riches en glucides et du foie
- Existe quatre types de diabètes
- Traitement par l'insuline – risque de diverses complications si ce n'est pas traité
- La réalité en chiffre :

Source : <http://diabete.fr>



382 MILLIONS
DE PERSONNES ATTEINTES DANS
LE MONDE¹

56 MILLIONS
DE PERSONNES ATTEINTES EN EUROPE¹
+ DE 3,7 MILLIONS
DE PERSONNES ATTEINTES EN FRANCE²



36%
DES EUROPÉENS
SONT ATTEINTS DE DIABÈTE
SANS LE SAVOIR¹

400 NOUVEAUX CAS DIAGNOSTIQUÉS CHAQUE JOUR EN FRANCE³

ENTRE 600 000 ET 700 000
PERSONNES SERAIENT DIABÉTIQUES
SANS LE SAVOIR EN FRANCE³

Les différents types de diabète

Diabète de Type 1	Également nommé « diabète insulino-dépendant » (DID) ou « diabète juvénile »
	Apparaît lorsque le pancréas ne produit plus ou pas assez d'insuline
	Atteint surtout les enfants et les jeunes adultes, bien que l'incidence chez les adultes semble être en croissance
	Touche environ 10 % des diabétiques
Diabète de Type 2	Souvent désigné sous les noms de « diabète non insulino-dépendant » ou « diabète de l'adulte »
	Caractérisé par le fait que l'organisme devient résistant à l'insuline
	Survient généralement chez les personnes de plus de 45 ans, mais l'incidence est en forte croissance chez les plus jeunes
	De loin le plus fréquent, il touche près de 90 % des diabétiques

Les différents types de diabète

Diabète Gestationnel	Se manifeste durant la grossesse, le plus souvent au cours du 2e ou 3e trimestre
	Souvent temporaire et disparaît peu après l'accouchement.
Diabète Insipide	Maladie assez rare, causée par une production insuffisante d'hormone
	S'accompagne d'une augmentation du débit d'urine, tandis que la glycémie demeure tout à fait normale
	On l'appelle « diabète » insipide, car comme dans le diabète sucré, le débit d'urine est abondant

- Notes : Même si l'hérédité joue un rôle dans son apparition, on associe la prévalence croissante du diabète à l'alimentation et au mode de vie en Occident : abondance de sucres raffinés, de gras saturés et de viande, pauvreté en fibres alimentaires, surplus de poids, manque d'activité physique. Plus ces caractéristiques augmentent au sein d'une population donnée, plus l'incidence du diabète croît.



Quelles attitudes adopter ? (RAPPEL)

- Pour respecter un régime sans sucre (hypoglucidique) pour diabétiques, il faut savoir contrôler l'apport de glucides (sucre) :
 - Sont interdits : le sucre, les bonbons, le miel, les confitures et les gâteaux
 - Conseillé d'augmenter le nombre de repas dans la journée pour échelonner l'apport en sucre et ainsi régulariser l'insuline
 - Limiter, en fonction des recommandations médicales, les apports en pain, féculents, ou autre aliments glucidiques nécessaires

Attention : un manque de sucre dans le sang est aussi grave qu'un excès

Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



Vous êtes en charge de la préparation du repas chez une personne diabétique. Comment organisez-vous votre menu ?

- A) Vous réalisez un menu classique en réduisant la quantité de tous les aliments
- B) Vous comptez les glucides de chaque aliments afin de proportionner les parts
- C) Vous ne lui préparez que des aliments à IG (Indice Glycémique) faible (*riz brun, légumineuse, fruits, légumes, etc.*)



Vous êtes en charge de la préparation du repas chez une personne diabétique. Comment organisez-vous votre menu ?

Même si préparer un repas composé que d'aliment à IG faible est bon pour la santé, il faut faire attention à ne pas supprimer totalement le sucre. Doser les aliments en fonction de leur grammage en glucide permet de l'adapter à une nouvelle alimentation.

- A) Vous réalisez un menu classique en réduisant la quantité de tous les aliments
- B) Vous comptez les glucides de chaque aliments afin de proportionner les parts**
- C) Vous ne lui préparez que des aliment à IG (Indice Glycémique) faible (riz brun, légumineuse, fruits, légumes, etc.)



Aidez Lucie à prendre une décision face aux habitudes de Monsieur Gérardeau :

Monsieur Gérardeau est un grand gourmand, il adore grignoter entre les repas, tout particulièrement des bonbons et des gâteaux. Mais il est diabétique et je dois le réguler...

- A) Elle doit lui expliquer que ce n'est pas bon pour sa santé et lui propose de réguler les portions : un bonbon à dix heures et un petit gâteau à 16 heures
- B) Elle doit cacher tous les paquets de sucrerie
- C) Elle doit le laisser faire pour ne pas le brusquer dans ses habitudes et en parler à la famille et au médecin.



Aidez Lucie à prendre une décision face aux habitudes de Monsieur Gérardeau :



Même si Monsieur Gérardeau est diabétique, cela ne signifie pas de le priver de tout ! Mieux vaut réguler et faire attention à la proportion que de changer les habitudes de la personne d'un seul coup !

Merci !

- ✓ **A) Elle doit lui expliquer que ce n'est pas bon pour sa santé et lui propose de réguler les portions : un bonbon à dix heures et un petit gâteau à 16 heures**
- B) Elle doit cacher tous les paquets de sucrerie
- C) Elle doit le laisser faire pour ne pas le brusquer dans ses habitudes et en parler à la famille et au médecin.



MODULE 5 – L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE

Formation d'Adaptation à l'Emploi
Aide à domicile



MODULE 5

L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

- Les objectifs d'une aide aux actes d'hygiène corporelle :
 - Maintenir la propreté de la peau de la personne
 - Contribuer au bien être de la personne, autant physique que moral
 - Vérifier l'état cutané de la personne (contrôler l'apparition d'éventuelles irritations ou escarres)
- Notes :
 - L'aide aux actes d'hygiène corporelle doit être un moment privilégié avec la personne
 - C'est un temps d'écoute, d'observation de la personne et d'échange



MODULE 5

L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

- Selon l'envie, le besoin, les équipements disponibles et l'état de dépendance de la personne, il existe plusieurs types d'aide aux actes d'hygiène corporelle :
 - Le change
 - L'aide aux actes d'hygiène corporelle au lavabo
 - L'aide aux actes d'hygiène corporelle à la douche
 - L'aide aux actes d'hygiène corporelle au lit (de manière avec une convalescence par exemple)
- Notes:
 - Toujours mettre à l'aise la personne dans cet acte qui reste intime



MODULE 5

L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

- Section 1 - Préparation d'une aide aux actes d'hygiène corporelle
 - Connaître l'état de santé de la personne
 - Se familiariser aux habitudes de la personne
 - S'adapter à chaque situation et aux envies de la personne
- Section 2 - Réalisation par étape d'une aide aux actes d'hygiène corporelle
 - Connaître les étapes et procéder de manière méthodique
 - Rassurer la personne en gardant un contact visuel et/ou oral



MODULE 5

L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

- **Prise en main du mémo « L'aide aux actes d'hygiène » :**
 - Comprendre les objectifs d'une aide aux actes d'hygiène corporelle
 - Etre en mesure de bien préparer une aide aux actes d'hygiène corporelle
 - Retenir les principales étapes d'une aide aux actes d'hygiène corporelle
 - S'approprier chaque spécificité nécessaire au bon déroulement d'une aide aux actes d'hygiène corporelle



SECTION 1 - PRÉPARATION D'UNE AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

- Connaître l'état de santé de la personne
- Se familiariser aux habitudes de la personne
- S'adapter à chaque situation



MODULE 5 – L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

SECTION 1 - PRÉPARATION D'UNE AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

- Les recommandations – Avant le début d'une aide aux actes d'hygiène corporelle :
 - Evaluer l'état de dépendance de la personne, ses envies et les équipements installés à son domicile afin de réaliser la bonne méthode d'aide aux actes d'hygiène corporelle (au lavabo, à la douche ou au lit)
 - Prévenir qu'on va commencer l'aide aux actes d'hygiène corporelle et s'assurer d'avoir été compris
 - Demander s'il y a des habitudes d'hygiène (affaire personnel, parfum, etc.)
 -  En priorité, toujours utiliser les affaires personnelles de la personne
 - Vérifier la protection s'il y a des incontinences (présence de selles, etc.)
- Notes :
 - L'aide aux actes d'hygiène corporelle au lit peut être réalisée à deux si la situation le requiert (bénéficiaire paralysé, en surpoids ou autre)

MODULE 5 – L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

SECTION 1 - PRÉPARATION D'UNE AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

- Les étapes de préparation – Avant l'aide aux actes d'hygiène corporelle :
 - Etape 1 : Se laver les mains, même si on juge qu'elles sont propres
 - Etape 2 : Adapter sa tenue vestimentaire
 - Etape 3 : Prévoir des serviettes et des gants propres (2 au minimum)
 - Etape 4 : Préparer les vêtements propres du bénéficiaire
 - Etape 5 : Prévoir une à deux bassines d'eau tiède (deux de préférence dans le cadre d'une aide aux actes d'hygiène corporelle au lit)
 - Etape 6 : Préparer la panier de linge sale et un sac poubelle (pour les risques d'incontinences)
 - Etape 7 : Prévoir les affaires personnelles supplémentaires (peigne ou brosse, parfum, etc.)



MODULE 5 – L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

SECTION 1 - PRÉPARATION D'UNE AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

- Les derniers détails – Avant le début de l'aide aux actes d'hygiène corporelle :
 - S'assurer de fermer la porte → si plusieurs personnes dans l'habitation
 - Fermer les fenêtres → pour éviter les courants d'air et d'avoir froid
 - Installer confortablement la personne : remonter les oreillers de telle sorte à ce que la tête soit surélevée puis plier la couverture au pied du lit en s'assurant que la personne reste au chaud sous les draps
 - Remplir les bassines d'eau propre s'il s'agit d'une aide aux actes d'hygiène corporelle au lit (dans le cadre d'une aide aux actes d'hygiène corporelle à la douche, s'assurer de la bonne température de l'eau) et remplir le lavabo dans le cadre d'une aide aux actes d'hygiène corporelle au lavabo

SECTION 2

RÉALISATION PAR ÉTAPE D'UNE AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

- Connaître les étapes des différentes aides aux actes d'hygiène corporelle et procéder de manière méthodique
- Rassurer la personne en gardant un contact visuel et/ou oral



Au lavabo

- **1^{ère} étape** : Préparer la salle de bain et le plan de travail
 1. Disposer une alaise par terre devant la chaise de la personne et une autre sur la chaise afin de diminuer les risques de chute → Si vous n'avez pas d'alaise, une serviette peut suffire)
 2. Installer le matériel : un plan de travail est nécessaire pour installer l'ensemble du matériel et le linge propre (bord de lavabo ou dans une salle de bain exiguë : une étagère, une chaise, etc. → ne pas oublier de désinfecter le plan de travail). Un support différent doit être prévu pour le linge sale et les déchets (un petit sac poubelle et une alaise ou serviette sur laquelle il est possible de déposer le sale)

Au lavabo

- 1^{ère} étape : Préparer la salle de bain et le plan de travail (suite)
- 3. Invitez la personne à rejoindre la salle de bain, tout en l'aidant si nécessaire : le transfert est un moment délicat, qui selon la situation du bénéficiaire peut s'avérer dangereux. Veillez à la sécurité et au confort de la personne (éviter les chutes et la douleur).
- 4. Faites couler l'eau à la température souhaitée ou tolérée par la personne

Au lavabo

- 2^{ème} étape : Aide aux actes d'hygiène du visage
 1. Demander à la personne si elle utilise du savon et lui préparer le gant de toilette afin qu'elle réalise sa toilette seule
 2. Si la personne a besoin d'aide, avec le gant mouillé, commencer par les yeux : du coin intérieur vers le coin extérieur, avec un seul passage (éviter les risques de conjonctivites)
 3. Si la personne utilise du savon, savonner le gant puis laver le front, en partant du milieu vers l'extérieur, puis en passant derrière l'oreille
 4. Finir par le cou puis rincer et sécher (en tamponnant)

Au lavabo

- **3^{ème} étape**: Aide aux actes d'hygiène du torse et des membres supérieurs
Conseil : Afin d'éviter de se mouiller, commencer toujours par le bras le plus éloigné de soi
 1. Partir de l'épaule et descendre vers le dessus de la main, les doigts et leurs espaces interstitiels puis remonter en nettoyant cette fois le dessous du bras jusqu'à l'aisselle → rincer et sécher
 2. Laver le torse du haut en bas, sans oublier les recoins plis et nombril) → rincer et sécher
 3. Procéder pour le second bras comme pour le premier → rincer et sécher
 4. Finir par le dos, de haut en bas → rincer et sécher
 5. Rhabiliez le haut du corps

Au lavabo

- **4^{ème} étape** : Aide aux actes d'hygiène des membres inférieurs

Conseil : Ne pas hésiter à changer l'eau du lavabo si vous le jugez utile

1. Comme pour les bras, laver d'abord la jambe opposée à soi
2. A l'aide du deuxième gant, commencer à mi-cuisse et descendez jusqu'au pied, sans omettre les orteils et leurs espaces interstitiels
3. Rincer et sécher

Au lavabo

- 5^{ème} étape : Aide aux actes d'hygiène des parties intimes

Attention : Il est nécessaire de changer l'eau du lavabo pour cette étape afin de ne pas apporter de germes aux organes génitaux

1. Enfiler des gants à usage unique
2. Commencer à la mi-cuisse la plus éloignée de soi et remonter vers l'abdomen, le pubis, et redescendre vers l'autre mi-cuisse
3. Aider la personne à se mettre debout puis nettoyer les organes génitaux du haut vers le bas, afin de ne pas les contaminer par les germes anales
4. Finir par les fesses de la même manière → Rincer et Sécher

Au lavabo

- 6^{ème} étape : Habillage

Rhabiller entièrement la personne tout en évitant qu'elle se lève trop souvent en suivant les conseils comme suit :

1. La personne assise, lui mettre les chaussettes, la culotte ou la protection et le pantalon
2. Seulement au moment de remonter le pantalon, inviter la personne à se lever
3. Remonter un à un tous les vêtements et la personne peut se rasseoir

Au lavabo

- **7^{ème} étape** : Brossage des dents

Si la personne possède une prothèse dentaire, elle doit être brossée, séchée et mise dans une boîte spécifique. Attention, ne jamais laisser tremper une prothèse toute la nuit.

1. Si la personne peut brosser ses dents, lui approcher le matériel
2. Sinon, frottez de manière circulaire chaque rangée de dents, sur chaque face. Faire cracher puis rincer la bouche dès que c'est possible. Sinon, et pour éviter les risques de fausse route, utiliser une compresse enroulée autour d'un abaisse-langue pour nettoyer les dents, l'intérieur des joues et puis rincer

- **8^{ème} étape** : Coquetterie

Coiffer, parfumer, mettre de la crème hydratante... bref, toutes les petites habitudes qu'apprécie chaque personne → sans oublier les lunettes !

MODULE 5 – L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

SECTION 2 - RÉALISATION PAR ÉTAPE D'UNE AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

Au lavabo

Pour avoir un exemple de ce qu'il faut faire et ne pas faire :



A la douche

Quelques conseils de bonnes pratiques :

- Comme pour toute toilette, prévoir gants et serviettes proches de la douche ou baignoire → **rajouter une serviette pour le sol ou un tapis de bain pour éviter les dérapages incontrôlés**
- Comme dans le cadre d'une aide aux actes d'hygiène corporelle au lavabo, l'importance est de sauvegarder et promouvoir l'autonomie de la personne en sollicitant sa participation au maximum
- Avant l'aide aux actes d'hygiène corporelle à la douche, préparer l'environnement : une chaise si la personne risque de ne pas bien tenir debout, un plan de travail pour le linge... **Le risque majeur de la douche est la chute**

A la douche

1. Demander à la personne de se dévêtir et l'aider si nécessaire puis la réchauffer avec le jet de douche préalablement réglé à la température qui lui convient
2. Comme pour une toilette « normale », utiliser un gant puis commencer par le visage (*sauf chez les personnes Alzheimer → cela peut être considéré comme une agression pour la personne ; lui laisser faire au maximum dans ce cas*)
3. Rincer le gant et continuer par les bras, le torse puis le dos : ainsi la personne n'a pas à bouger → en évitant les mobilisations dans la douche, on **limite le risque de chute** et la fatigue chez les personnes âgées

A la douche

4. Rincer le gants et nettoyer les jambes puis les pieds
5. Changer le gant et laver les parties intimes
6. Rincer la personne avec la paume de douche
7. Sécher le haut du corps et les jambes : lui mettre les vêtements du haut pour éviter que la personne ait froid ainsi que pour le respect de sa pudeur
8. Les vêtements du bas sont mis de manière à être ajustés lorsque la personne se lèvera : essuyer les parties intimes et remonter les sous-vêtements et pantalons

MODULE 5 – L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

SECTION 2 - RÉALISATION PAR ÉTAPE D'UNE AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

A la douche

- Le soin se poursuit comme pour toute autre toilette (se coiffer, se brosser les dents...)
- Cette aide aux actes d'hygiène corporelle nécessite une organisation et un esprit pratique : pour sa sécurité et l'optimisation des règles d'hygiène il convient de limiter les gestes de la personne et les transferts

Important :

- Ne pas hésiter à conseiller les personnes sur le matériel nécessaire dans le cadre d'un risque de chute : chaise et tapis dans la douche, barres d'appui, etc.
- Aider la personne au maximum dans ses mouvements pour monter et descendre de la douche ou baignoire

MODULE 5 – L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

SECTION 2 - RÉALISATION PAR ÉTAPE D'UNE AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

- Quand peut-on réaliser une aide aux actes d'hygiène corporelle au lit ?
 - Immobilisation de la personne
 - Paralysie partielle ou généralisée
 - Grande fatigue ou dépression du bénéficiaire
 - Certains cas post-opératoire assez lourd
- Notes:
 - Mettre à l'aise la personne dans cet acte qui reste intime



Au lit

- Visionnage d'un support vidéo de formation :

"Toilette complète au lit"
(1)

TP des

1ères Bac Pro SAPAT

"Toilette complète au lit"
(2)

TP des

1ères Bac Pro SAPAT

MODULE 5 – L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE

Répondez maintenant à ces quelques questions
afin de vérifier que vous avez bien compris ce thème



Vrai ou Faux ?

- Une aide aux actes d'hygiène corporelle est un moment intime ou il faut prendre son temps
- Il ne faut pas parler pour respecter la tranquillité de la personne
- Il faut commencer par la toilette du bas du corps
- Il faut utiliser des serviettes pour ne pas mouiller le lit
- Le matériel à prévoir est simple : des serviettes et du savon puis des vêtements propres
- Il faut commencer l'habillage par le membre le moins valide
- Il est nécessaire de changer l'eau de la bassine à chaque étape
- Il faut laisser sécher les parties du corps à l'air libre



MODULE 5

L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

Vrai ou Faux ?

- ✓ Une aide aux actes d'hygiène corporelle est un moment intime ou il faut prendre son temps
- x Il ne faut pas parler pour respecter la tranquillité de la personne
- x Il faut commencer par la toilette du bas du corps
- ✓ Il faut utiliser des serviettes pour ne pas mouiller le lit
- x Le matériel à prévoir est simple : des serviettes et du savon et des vêtements propres
- ✓ Il faut commencer l'habillage par le membre le moins valide
- x Il est nécessaire de changer l'eau de la bassine à chaque étape
- x Il faut laisser sécher les parties du corps à l'air libre



MODULE 5

L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

L'aide aux actes d'hygiène corporelle est un moment intime, où il faut respecter au maximum la pudeur de la personne. Il doit être un moment de détente et de bien-être pour la personne.

Il est important de toujours annoncer les « soins » que l'on va réaliser et comment, afin de recueillir le consentement de la personne et respecter ses envies.

Il faut toujours commencer par le haut du corps et ne découvrir la personne qu'au fur et à mesure.

Des serviettes de toilette sont à placer sous la personne au fur et à mesure de l'aide aux actes d'hygiène corporelle afin de ne pas mouiller le lit de la personne.

Il faut prévoir des bassines d'eau, du savon, des gants de toilette, des serviettes, des vêtements propres, etc.

Il faut toujours commencer l'habillage par le membre handicapé, il est plus difficile à mobiliser par la suite lorsque le vêtement est moins ample.

L'eau doit être changée avant l'aide aux actes d'hygiène corporelle intime.

Il faut sécher le corps à l'aide des serviettes de toilette.



MODULE 5

L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

Une aide aux actes d'hygiène corporelle au lit comprend :

- La toilette des pieds
- L'habillage de la personne
- Le toilette des cheveux (shampooing)
- La coiffure
- Le lavage des dents
- Le maquillage



MODULE 5

L'AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE CORPORELLE

Une toilette au lit comprend :

- ✓ **La toilette des pieds**
- ✓ **L'habillage de la personne**
- La toilette des cheveux (shampooing)
- ✓ **La coiffure**
- ✓ **Le lavage des dents**
- Le maquillage

Réaliser un shampooing au lit est un peu compliqué... On pourra le réaliser lors d'une capiluve qui demande d'autre spécificité que l'aide aux actes d'hygiène corporelle au lit. Le maquillage peut être réalisé par une auxiliaire de vie mais pas dans le cadre d'une aide aux actes d'hygiène corporelle au lit



The logo consists of a purple square with a yellow horizontal bar at the bottom. The text 'DomAliance' is written in yellow, and 'LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN' is written in white below it.

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

A larger version of the DomAliance logo, featuring a purple square with a yellow horizontal bar at the bottom. The text 'DomAliance' is in yellow, and 'LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN' is in white below it.

DomAliance
LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

www.domaliance.fr